

JOURNÉE D'ÉTUDE DU 21 NOVEMBRE 2024

# Une matinée technique portée par les acteurs du maintien en emploi

Réunissant des intervenants de Cheops - réseau Cap Emploi et de l'Agefiph aux côtés des représentants de SPSTI, la matinée technique du 21 novembre dernier peut-être visionnée en replay sur le site de Présanse.

**Replay disponible**

 [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

 [Youtube](#)

La dernière journée d'étude de Présanse en 2024 s'est tenue le 21 novembre dernier. La matinée technique s'est portée sur la prévention de la désinsertion professionnelle, mission parmi les prioritaires des Services et nécessitant un travail collaboratif avec les acteurs externes au SPSTI, notamment dans le volet social qu'inclue ces situations.

La séquence a ainsi bénéficié d'intervenants des organismes Agefiph et Cheops-Cap emploi sur le sujet de la prévention de la désinsertion professionnelle des personnes en situation de handicap :

Pour l'Agefiph : Mmes Patricia MARENCO & Céline LEBLOND.

Pour Cheops : Mmes Dominique SILVANI & Bérangère CASTELAIN.

Après un retour sur les rôles et la complémentarité de ces deux organismes (Cheops, qui représente l'ensemble des Cap Emploi, participe à la définition des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien

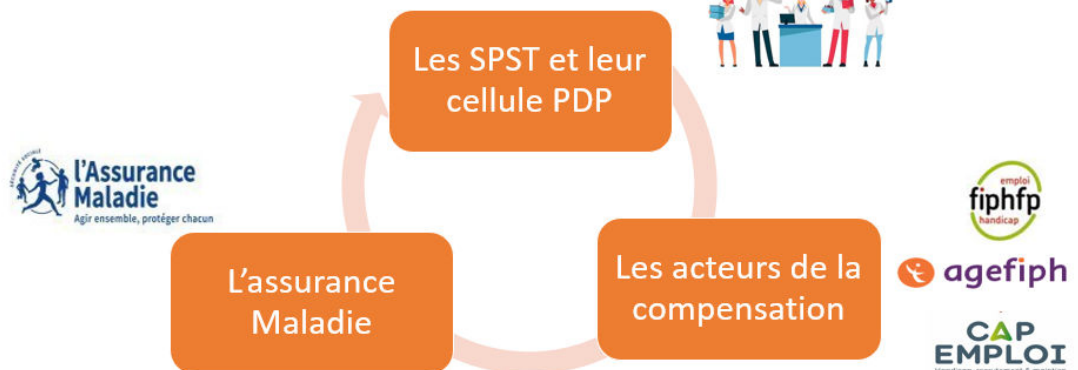
dans l'emploi des personnes en situation de handicap, l'Agefiph met en œuvre ces politiques et déploie une offre de services et d'aides à cet effet), les intervenants ont exposé les enjeux, missions et apports globaux à la finalité du maintien en emploi.

Le rôle et le travail de Cheops comme de l'Agefiph sont partie intégrante de l'écosystème de la prévention de la désinsertion professionnelle, mission prioritaire des SPSTI. Leur collaboration a été illustrée par un exemple de partenariat en Occitanie ; où les cellules PDP des SPSTI incluent dans leur démarche d'accompagnement le recours à ces acteurs du maintien en emploi.

Parmi les autres témoignages, cette matinée technique a ainsi également vu intervenir des représentants des Services. Tout d'abord Mme Stéphanie BUISINE, chargée de projets et des partenariats chez PRESOA (Région Hauts-de-France) sur une convention signée avec l'Agefiph dans une approche régionale puis déclinée petit à petit au niveau local. L'objet

## Loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail

Art 18 et 28 de la loi





Présentation à quatre voix lors de la matinée technique animée par Martial BRUN, directeur général de Présanse, avec Patricia MARENCO & Céline LECLON (Agefiph), et Dominique SILVANI & Bérangère CASTELAIN (Cheops).

de transférer des compétences spécifiques à l'accompagnement des personnes en situation de handicap aux équipes des SPSTI, ou d'actualiser leurs connaissances en la matière.

A suivi l'intervention de M. Philippe ROLAND, Directeur du SIST Narbonne (Région Occitanie) sur le processus de réflexion mené au Conseil d'Administration puis en Commission médico-technique pour la création d'un plan de maintien en emploi dans le cadre de l'accompagnement des salariés en risque de désinsertion professionnelle.

La matinée a aussi permis la diffusion d'un extrait d'une réunion tripartite entre Agefiph Rhône-Alpes, Cheops et Présanse Auvergne Rhône-Alpes pour poser ensemble l'articulation des missions de chacun, et qui a aboutit récemment à la signature d'une

convention Présanse ARA – Agefiph. Un exemple similaire avait fait l'objet d'une communication aux JST 2024 de Présanse (restitution à retrouver page 10, dans la rubrique médico-technique de ce numéro).

Le guide fondamental de ces coopérations est la mobilisation des compétences les plus expertes dans le domaine du maintien en emploi des personnes en situation de handicap, et l'évitement de toute perte de chance pour les travailleurs. Il s'agit en même temps de ne pas superposer les actions d'organismes que financent dans tous les cas in fine l'entreprise.

Toutes ces interventions et extraits vidéos sont à retrouver au sein du replay, sur [Présanse.fr](https://presanse.fr) ► [Actualités](#) ► [Replay 21 novembre 2024](#), ou directement sur la chaîne Youtube de Présanse. Les supports de communication sont également disponibles. ■